

## REUNION DU CONSEIL DU 08 JANVIER 2010

Le huit janvier deux mille dix à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Pascal PHILIPPOT, Maire.

**Étaient présents** : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme THIEBAUT Colette, Mme DAUSEND Sandra, M. GIRAULT Bruno, Mme MASSUARD Frédérique, M. BÜHL Hartmut, M. PRUVOST Laurent.

### **Procurations :**

Mme DONZIER à M. LECOEUR  
M. GALINIER-WARRAIN à Mme MASSUARD  
Mme DUTHION à M. BOLAC  
Mme RYCKEBOER à M. MOUCHARD  
Mme MAC DAID à M. BUEHL

Mme Sandra DAUSEND est élue secrétaire

Convocation du 31 décembre 2010.

## **INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS**

<b>DIVERS</b>
---------------

Pascal PHILIPPOT
------------------

### **Délibération : demande de subvention au titre du FDAIC, aménagement de sécurité sur la rue Gabriel Gabrio RD 115-7. A l'unanimité**

Le conseil municipal approuve le projet d'amélioration de la sécurité routière sur la route départementale n°115-7 au carrefour de la rue Gabriel Gabrio et de la rue de l'Ecole.

Pour un montant de : **46 943,04 €HT** ; soit **56 143,88 €TTC**

43 872,00 €HT (travaux) ; 3 071,04 €HT (maîtrise d'œuvre)

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

• Subvention département FDAIC : (40 % HT)	18 777,00 €
• Subvention DGE : (20 % HT)	9 388,00 €
• Emprunt :	10 000,00 €
• Autofinancement :	17 978,88 €
<b>Total TTC</b>	<b>56 143,88 €</b>

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2010

Fin des travaux : septembre 2010

### **Délibération : demande de subvention au titre du FDAIC, aménagement de la rue de l'Ecole. A l'unanimité**

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement de voirie de la rue des Ecoles.

Pour un montant de : **94 203,34 €HT** ; soit **112 667,19 €TTC**

88 045,50 €HT (travaux) ; 6 162,84 €HT (maîtrise d'œuvre)

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

• Subvention département FDAIC : (25 % HT)	23 550,00 €
• Emprunt :	80 000,00 €
• Autofinancement :	9 117,19 €
<b>Total TTC</b>	<b>112 667,19 €</b>

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2010

Fin des travaux : septembre 2010

**Délibération : demande de subvention au titre du FDAIC, aménagement de sécurité à proximité de l'école, rue de l'Ecole. A l'unanimité**

Le conseil municipal approuve le projet d'amélioration de la sécurité routière sur la route départementale n°115-7 au carrefour de la rue Gabriel Gabrio et de la rue de l'Ecole.

Pour un montant de : **25 724,94 €HT** ; soit **30 767,03 €TTC**

24 042,00 €HT (travaux) ; 1 682,94 €HT (maîtrise d'œuvre)

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

• Subvention département FDAIC : (50 % HT sur 25 000 €)	12 500,00 €
• Subvention DGE (10 % HT sur 25 000 €) :	2 572,00 €
• Subvention DGE (20 % HT sur 724 €) :	144,00 €
• Emprunt :	10 000,00 €
• Autofinancement :	5 551,03 €
<b>Total TTC</b>	<b>30 767,03 €</b>

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2010

Fin des travaux : septembre 2010

**Délibération : désignation agent ACMO (hygiène et sécurité) à l'unanimité**

Le Conseil sur demande de Monsieur le Maire approuve la nomination de Madame Martine MARTEL, adjoint technique, en tant qu'agent ACMO. Elle suivra par conséquent la formation indispensable à ce poste.

**Délibération : Demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement pour la réfection des bancs de l'Eglise. A l'unanimité**

Le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation des travaux de remise en état des bancs pour un montant de 15 500,00 €HT ; soit **18 538,00 €TTC**.

Il sollicite à cet effet une subvention de l'Etat pour cette réalisation. La dépense subventionnable est plafonnée à 450 000,00 €, et la subvention sollicitée est de 3 100,00 € calculée à un taux de 20 %.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention DGE :	3 100,00 €
Autofinancement :	15 438,00 €
<b>Total TTC</b>	<b>18 538,00 €</b>

Ces travaux commenceront après réception de la lettre déclarant le dossier complet ou l'arrêté attributif de subvention. Ils connaîtront un début d'exécution en avril 2010 et s'étaleront sur une durée de 5 mois.

**Délibération : Demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour l'aménagement de sécurité de la rue l'Ecole. A l'unanimité**

Le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation des travaux de sécurité de la rue de l'Ecole pour un montant de 25 724,94 €HT ; soit **30 767,03 €TTC**.

Il sollicite à cet effet une subvention de l'Etat pour cette réalisation. La subvention sollicitée est de 2 572,00 €calculée à un taux de 10 % sur 25 000 €et une subvention de 144,00 € calculée à un taux de 20 % sur 724 €

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention DGE (10 % HT sur 25 000 €) :	2 572,00 €
Subvention DGE (20 % HT sur 724 €) :	144,00 €
Subvention FDAIC (50 % HT sur 25 000 €) :	12 500,00 €
Emprunt :	10 000,00 €
Autofinancement :	5 551,03 €
<b>Total TTC</b>	<b>30 767,03 €</b>

Ces travaux commenceront après réception de la lettre déclarant le dossier complet ou l'arrêté attributif de subvention. Ils connaîtront un début d'exécution en avril 2010 et s'étaleront sur une durée de 5 mois.

**Délibération : Demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour l'aménagement de sécurité de la rue Gabriel Gabrio RD 115-7. à l'unanimité**

Le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation des travaux de sécurité de la rue de l'Ecole pour un montant de 46 943,04 €HT ; soit **56 143,88 €TTC**.

Il sollicite à cet effet une subvention de l'Etat pour cette réalisation. La subvention sollicitée est de 9 388,00 €calculée à un taux de 20 %.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention DGE (20 % HT) :	9 388,00 €
Subvention FDAIC (40 % HT) :	18 777,00 €
Emprunt :	10 000,00 €
Autofinancement :	17 978,88 €
<b>Total TTC</b>	<b>56 143,88 €</b>

Ces travaux commenceront après réception de la lettre déclarant le dossier complet ou l'arrêté attributif de subvention. Ils connaîtront un début d'exécution en avril 2010 et s'étaleront sur une durée de 5 mois.

**Délibération : approbation nouveau règlement salle polyvalente. A l'unanimité**

Le Conseil Municipal approuve :

- Le règlement de la salle polyvalente concernant la location de la dite salle par les habitants de Berchères-sur-Vesgre (règlement en annexe),
- Le règlement de la salle polyvalente concernant la location de la dite salle par les personnes extérieures à la ville de Berchères-sur-Vesgre (règlement en annexe).

Les règlements seront applicables dès le 1<sup>er</sup> février 2010.

**Délibération : tarifs municipaux concernant la salle polyvalente. A l'unanimité**

Le Conseil Municipal décide les tarifs suivants :

Dépassement d'horaire lors de la location de la salle polyvalente par les Berchériens : 75 €

Prestation de ménage effectuée par le personnel communal quand cela n'a pas été fait par le locataire : 100 €

Location de la salle polyvalente aux personnes extérieures à Berchères : 450 €

Dépassement d'horaire lors de la location de la salle polyvalente par les hors Berchériens : 150 €

En cas de force majeure, dûment justifié le conseil autorise le remboursement des sommes versées par le locataire.

**Délibération : renouvellement convention ATESAT. A l'unanimité**

Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire décide de ne pas renouveler la convention ATESAT.

**Délibération : demande de prêt bonifié à taux 0 de 120 000 € pour la station à l'Agence de l'eau. A l'unanimité**

Le Conseil Municipal approuve la demande de prêt bonifié à taux 0 pour un montant de 120 000 € ce prêt est contracté auprès de l'Agence de l'eau pour la station d'épuration.

**Délibération : demande de prêt bonifié à taux 0 de 64 000 € pour le réseau. A l'unanimité**

Le Conseil Municipal approuve la demande de prêt bonifié à taux 0 pour un montant de 64 000 € ce prêt est contracté auprès de l'Agence de l'eau pour le réseau eaux usées.

**Délibération : aménagement salle multiculturelle, à l'unanimité**

Dans le cadre de la restructuration et des aménagements de la salle multiculturelle, en y annexant l'ancien arsenal des pompiers, le Conseil autorise le Maire de lancer une pré étude de faisabilité et avant projet d'aménagement, intégrant les normes liées aux économies d'énergie, et dans cette optique l'autorise à solliciter les subventions compatibles avec cette étude auprès des autorités compétentes.

Il autorise le Maire à signer tous documents à cet effet.

**Délibération : logement communal C, à l'unanimité**

La réfection du logement communal se terminant, le Conseil autorise le Maire à mandater une ou des agences pour rechercher tous locataires susceptibles d'être intéressés et présentant les garanties nécessaires et suffisantes.

Le Conseil fixe le loyer à : 850,00 €

**Délibération : à l'unanimité**

Le Conseil Municipal considérant les 32 années de service de Madame Christiane GRAFF, donne son accord pour honorer son départ à la retraite.

La séance est levée à 20 heures 40.